

Camargue naturellement!



Canard



Flamant rose



Sanglier



Taureau



Aigrette



Cheval



Ragondin



Foulque



???


Circuits pédestres

1 Parc Ornithologique Pont de Gau

Tél.: 04 90 97 82 62
Situation: RD 570, à 5 km
Durée: de 1h15 à 2h30

Conditions d'accès:

Du 1/04 au 30/04 de 9h à 18h
Du 1/05 au 30/08 de 9h à 19h
Du 1/09 au 30/09 de 9h à 18h
Du 1/10 au 31/03 de 10h à 17h
Entrée payante

 boucle de 2,6 km accessible

 animaux interdits


Descriptif:

Sentiers balisés de 2,6 à 7 km, avec présentation de la plupart des espèces d'oiseaux vivant en Camargue ou y transitant ; certains sont en volière où leur biotope est reconstitué fidèlement, et 60 hectares de marais parcourus de petits sentiers permettent l'approche d'oiseaux en liberté. La sortie du Parc est indépendante de l'accueil, et reste ouverte jusqu'au coucher du soleil toute l'année.

2 Domaine de Méjanès

Tél.: 04 90 97 10 10
Situation: à 25 km sur la D37
Durée: 1h30

Conditions d'accès: le sentier gratuit est accessible uniquement les jours d'ouverture des activités du Domaine.

 accessible difficilement

 chiens dociles en laisse autorisés

Descriptif:

Sentier de découverte en bordure de l'Etang de Vaccarès et de la Réserve Nationale de Camargue. Découverte sur 2,5 km de la nature, faune et flore. Des tables de lectures naturalistes et un télescope installés sur le parcours aménagé, permettent de prendre le temps d'observer et de reconnaître la multitude d'espèces présentes et visibles sur le Domaine de Méjanès.

3 Musée de la Camargue

Parc Naturel Régional de Camargue
Tél.: 04 90 97 10 82
Situation: RD 570, à 12 km d'Arles
et à 27 km des Saintes
Durée: 1h30

Conditions d'accès: accès libre à partir du Musée de la Camargue

 accessible sur 1,5 km

 chiens en laisse autorisés sur le sentier

Descriptif:

3,5 km de sentier de découverte des paysages d'un Mas de Camargue, promenade pédestre balisée qui permet d'observer l'action de l'homme à travers les zones d'activités traditionnelles, observation du système hydraulique, cabane traditionnelle...

Réserve Nationale de Camargue

4 La Capelière et 5 Salin de Badon

Tél.: 04 90 97 00 97
Situation: sur la D36 à 20 km d'Arles
et 30 km des Saintes
Durée: 1h30 sur chaque site

Conditions d'accès:

du 01/04 au 30/09 de 9h30 à 13h00
et de 14h00 à 17h45 tous les jours
du 01/10 au 31/03 de 9h30 à 13h 00
et de 14h00 à 16h45 sauf le mardi
(excepté pendant les vacances scolaires).

Entrée payante

 2 observatoires sont accessibles

 animaux interdits

Descriptif:

Sentiers d'initiation à la lecture du paysage Camarguais, ponctués d'observatoires à oiseaux sur un circuit de 1,5 km, la Capelière abrite le Centre administratif de la Réserve Nationale de Camargue.

L'ancienne saline royale de Salin de Badon est reconvertie en lieu d'observation sur un circuit de 4,5 km dont l'accès s'effectue sur autorisation.



Circuits pédestres

6 La Palissade

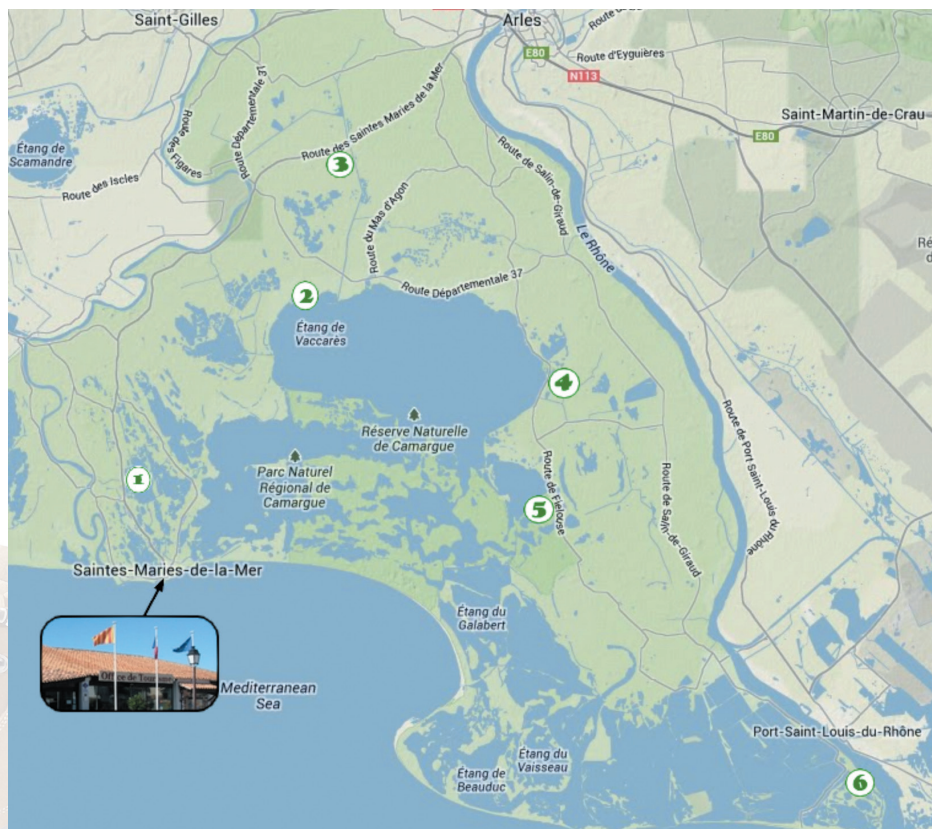
Tél.: 04 42 86 81 28
Situation: CD 36
13129 Salin de Giraud
à 40 km d'Arles
et 70 km des Saintes
Durée: de 30 min à 3h30

Descriptif:

Sentiers balisés de découverte des différents milieux sur un domaine naturel de 702 hectares protégé par le Conservatoire du Littoral à proximité immédiate de l'embouchure du Rhône. Dernier espace naturel non endigué où tous les parcours, de 800 m à 8 km, mènent à un marais ou un étang.

Conditions d'accès: Fermé en janvier | En février : du mercredi au dimanche de 9h00 à 17h00
Du 01/03 au 30/06 et octobre: tous les jours de 9h00 à 17h00 (fermé le 1^{er}/05)
Du 01/07 au 30/09 : tous les jours de 9h00 à 18h00 | Du 16/09 au 31/10: tous les jours de 9h00 à 17h00 | En novembre: du mercredi au dimanche de 9h00 à 17h 00 (fermé le 11/11) | Fermé en décembre | Entrée payante.

 2 sentiers (3 et 8 km) accessibles  animaux interdits



À pied


La Digue du Rhône

Distance : 24 km aller/retour
de Sylveréal au Paty de la
Trinité

Durée : 6h00 à pied

Conditions d'accès :
accès libre toute l'année

Important : possibilité de restauration
au départ et à l'arrivée.

 Piste caillouteuse

Descriptif:

Au départ du Pont de Sylveréal, ou de l'aire de repos du Paty de la Trinité, emprunter la berge côté «Camargue», et poursuivre la digue du Rhône entre le fleuve et la route d'Arles (D570) sur 12 km.

Accessible uniquement à pied, ce parcours permet la découverte de la ripisylve du Rhône et de sa faune.



À pied ou en vélo

La Digue à la Mer

Distance : 24 km aller/retour
(des Saintes Maries De La Mer, avenue Maurice Chalé. Au rond point Pastré, prendre la 1^{ère} sortie puis la première rue à droite en passant devant le centre de thalassothérapie. Longer les parkings, emprunter le chemin qui longe le camping et suit les plages. Passer le pont qui enjambe le canal et continuer tout droit; à 3 km vous entrez dans la Réserve Nationale de Camargue.

Durée : 5h00 à pied
3h00 à vélo

Conditions d'accès :
accès libre toute l'année

Vélos : V.T.T / V.T.C

Important : aucun point d'eau ni de restauration sur ce parcours.
Pensez à l'influence du vent avant votre départ.

 Piste caillouteuse



Descriptif:

Au départ de l'O.T, partir côté est des Saintes Maries De La Mer, avenue Maurice Chalé. Au rond point Pastré, prendre la 1^{ère} sortie puis la première rue à droite en passant devant le centre de thalassothérapie. Longer les parkings, emprunter le chemin qui longe le camping et suit les plages. Passer le pont qui enjambe le canal et continuer tout droit; à 3 km vous entrez dans la Réserve Nationale de Camargue.

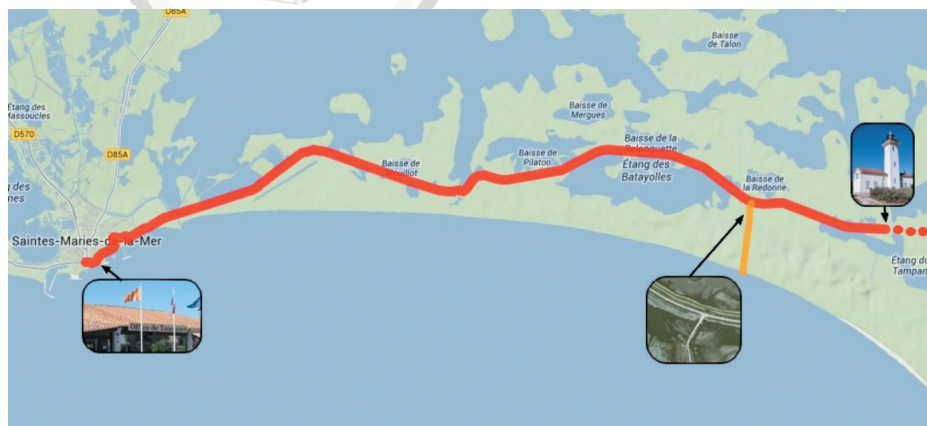
Passer un autre pont qui s'en appelle « Pont de Rousty »: attention zone ensablée sur 200 mètres. Ne vous découragez pas la piste redevient praticable très rapidement.

Continuer jusqu'au phare de la Gacholle qui est à 8 km (visite d'une exposition sur le littoral ouverte les week-ends et vacances scolaires de 11h00 à 17h00, entrée libre).

À pied, accès à la plage 2km avant le phare ou après la Gacholle, au parking de la Comtesse pour un retour en bord de mer.

Possibilité de suivre la digue jusqu'à l'étang de Fangassier, lieu de nidification de la colonie de flamants roses.

Possibilité de poursuivre la digue jusqu'à Beauduc et Salin de Giraud.



À pied ou en vélo

La Draille des Cinq Gorges

- Distance : 30 km aller/retour
(des Saintes Maries à Méjanès)
- Durée : 6h00 à pied / 4h00 à vélo
accès libre toute l'année
- Vélos : V.T.T / V.T.C
- Important : Possibilité de restauration
au bord de l'étang et à Méjanès
Accès difficile après une
période pluvieuse

 Piste caillouteuse

Descriptif :

Quitter le village par la D85A, route de Cacharel. La route également empruntée par les voitures longe les étangs sur 4 km. À 30mètres avant le Mas de Cacharel, emprunter à droite la piste de Méjanès. Ce parcours est fait de 11km de chemin de terre jusqu'à Méjanès. Il permet, en longeant l'Etang de Vaccarès, de découvrir la faune et la flore de la Réserve Nationale de Camargue.



Circuits en vélo

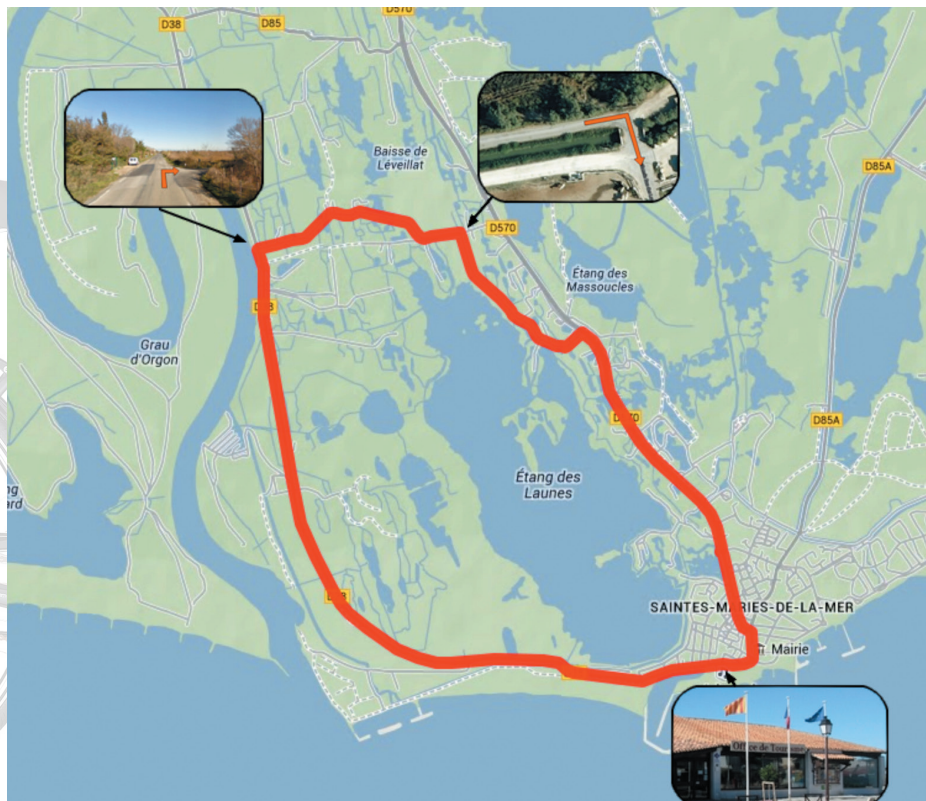
Au départ de l'Office de Tourisme

Circuit « Dromar »

Distance: 9 km en circuit
Temps: 1h00
Période: toute l'année
Terrain: routes goudronnées
et chemins de terre
Vélos: VTC conseillés

Descriptif:

À l'ouest du village des Saintes Maries de la Mer, prendre la D38. Après 4 km, sur la droite, emprunter le chemin de Port Dromar jusqu'au Tadorne, emprunter le pont à droite et suivre le bord de l'étang jusqu'à la D570 qui ramène aux Saintes Maries de la Mer.



Circuits en vélo

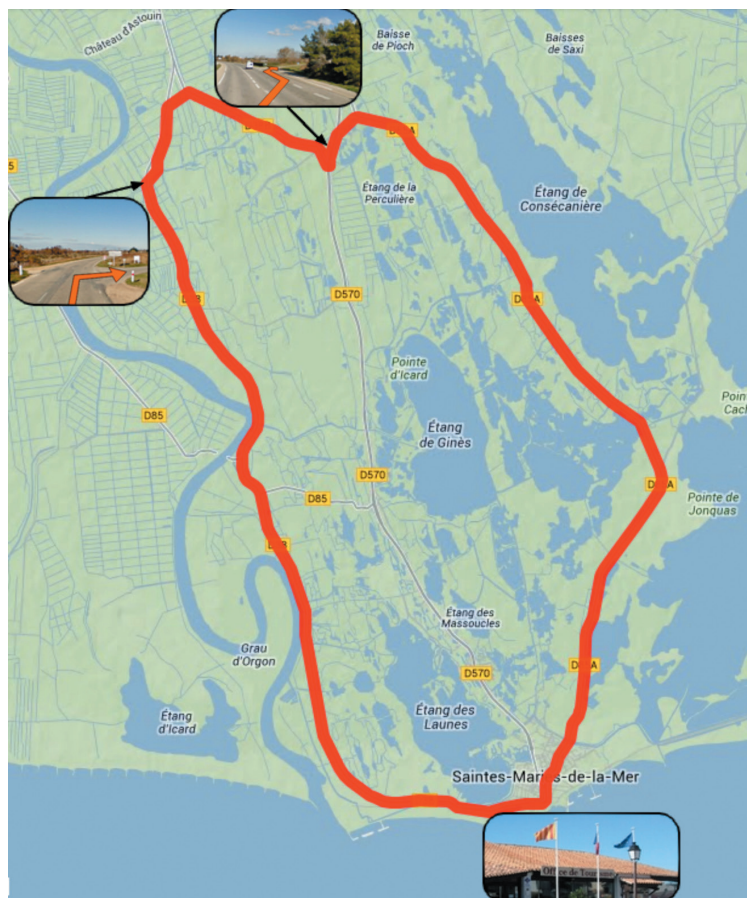
Au départ de l'Office de Tourisme

Circuit autour des Saintes Maries de la Mer

Distance: 24 km
Temps: 3h00
Période: toute l'année
Terrain: routes goudronnées
Vélos: tout type de vélo

Descriptif:

Depuis l'O.T., prendre la route direction Aigues-Mortes, D38. Après environ 10 km, quitter la D38 et prendre à droite la direction Pioch Badet et Cabanes de Cambon, traverser le hameau et suivre la direction de Pioch Badet. Traverser la D570 vers Pioch Badet et emprunter la D85A (route de Cacharel) sur environ 10 km pour retourner au village.



Circuits en vélo

Au départ de l'Office de Tourisme

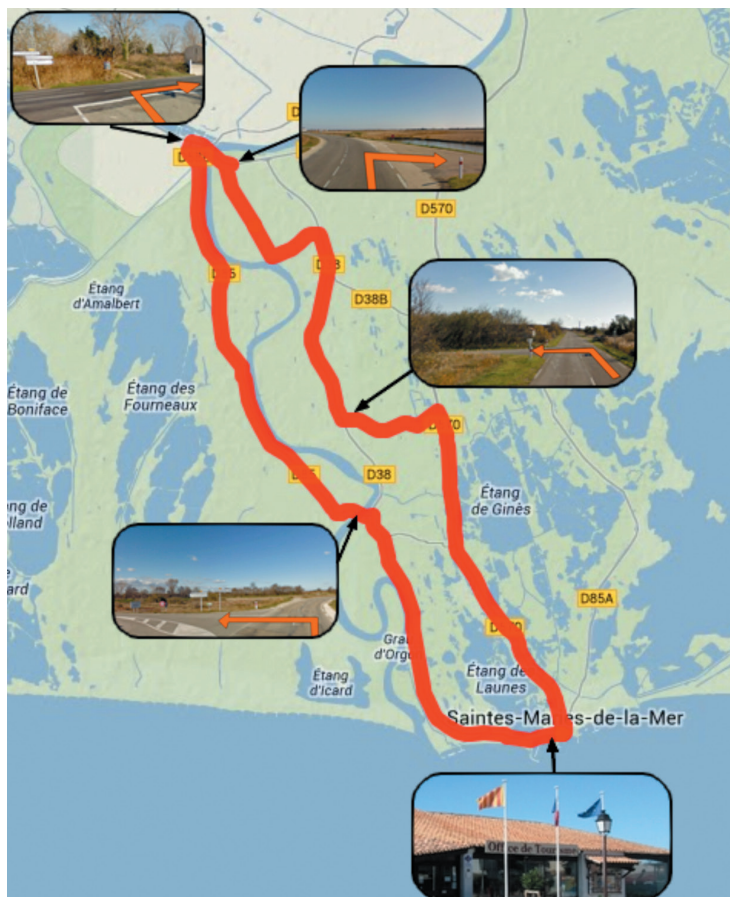
Circuit « Astouin »

Distance : 25 km en circuit
Temps : 3h00
Période : toute l'année
Terrain : routes goudronnées
Vélos : tout type de vélo

Important : circuit accessible à tous.
Nombreux points de restauration sur ce parcours.
Passage du bac (gratuit) toutes les 30 minutes; fermé entre 12h00 et 13h30.

Descriptif :

À l'ouest des Saintes, prendre la D38. Après 6km sur la gauche, traverser avec le Bac du Sauvage et suivre la route direction Aigues-Mortes. Emprunter le pont de Sylvéral et de suite après, prendre à droite la petite route en direction du Mas d'Astouin. À la hauteur du Mas, continuer en direction des Cabanes de Cambon/Saintes-Maries de la Mer, puis prendre le chemin du Mas d'Icard, situé à gauche. Retour aux Saintes par la D570.



Circuits en vélo

Au départ de l'Office de Tourisme

Tour du Vaccarès

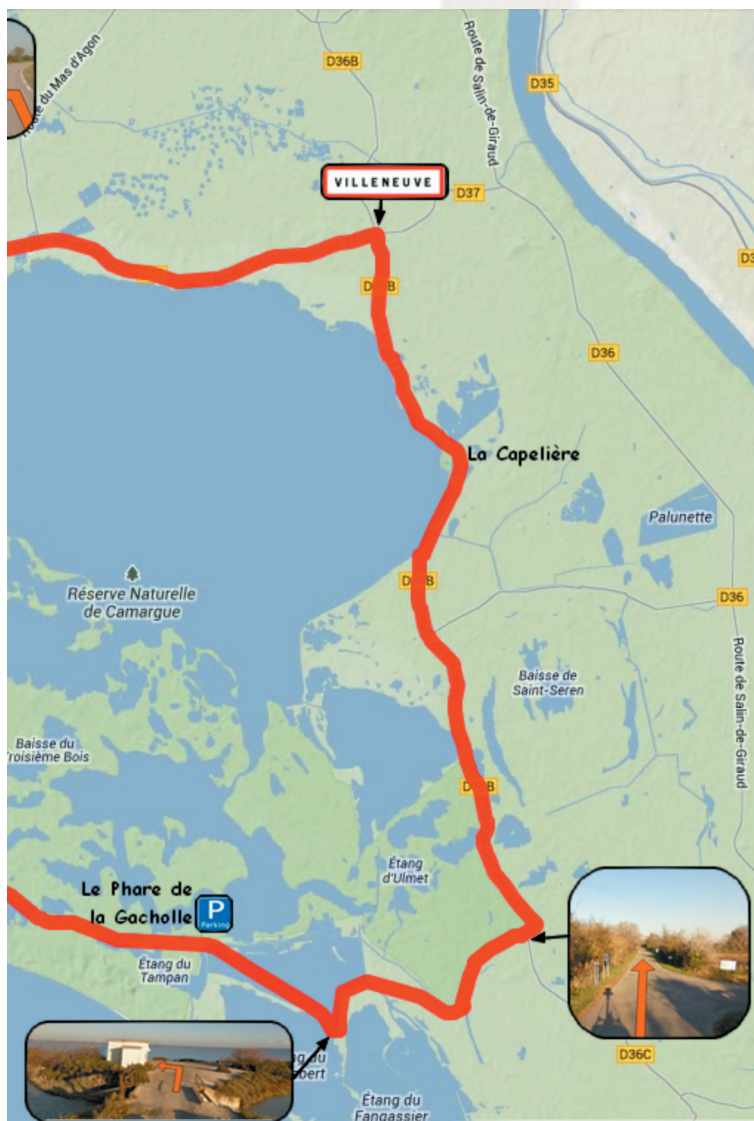
Distance : 70 km
Durée : 7h00
Période : toute l'année
Terrain : routes
goudronnées
et chemins
de terre

Vélos : V.T.T / V.T.C

Possibilité de prendre le
circuit en sens inverse en
fonction du vent dominant.

Ce circuit d'une journée
permet une approche de la
diversité de la Camargue,
tant en matière de faune
(oiseaux, chevaux, tau-
reaux...) que de paysages
(étangs, marais, mer, plages,
dunes...).





Descriptif:

Au départ de l'O.T, partir côté est, avenue Maurice Challe. Au rond point Pastré, prendre la 1ère sortie puis la première rue à droite en passant devant le centre de thalassothérapie. Longer les parkings, emprunter le chemin qui longe le camping et suit les plages. Passer le pont qui enjambe le canal et continuer tout droit; à 3km vous entrerez dans la Réserve Nationale de Camargue.

Passer un autre pont qui se nomme « Pont de Rousty »: attention zone ensablée sur 200 mètres. Ne vous découragez pas la piste redevient praticable très rapidement.

Continuer jusqu'au phare de la Gacholle qui est à 8 km. Après le phare, suivre la piste toujours tout droit sur environ 4 km. Après la construction blanche, prendre à gauche pour retrouver une route goudronnée et accéder au lieu-dit « Le Paradis ». Poursuivre la D36b en longeant l'Etang de Vaccarès jusqu'à Villeneuve. Ensuite prendre la D37 sur 7 km jusqu'à Méjanès et direction Saintes Maries de la Mer par la piste.

Circuits en vélo

Au départ de l'Office de Tourisme

Circuit « Bac du Sauvage/Cacharel »

Distance: 30 km en circuit
Temps: 4h00
Période: toute l'année
Terrain: routes goudronnées
Vélos: tout type de vélo

Important: Bac du Sauvage gratuit.
Passage du bac toutes les 30 minutes;
fermé entre 12h00 et 13h30.

Descriptif:

À l'ouest du village, prendre la D38. Après 6 km, sur la gauche, traverser sur le Bac du Sauvage, ensuite suivre la route direction Aigues-Mortes D85. Au croisement prendre à droite direction Arles D58. Tout de suite après le Pont de Sylvérial, emprunter la petite route sur la droite (direction S33) et traverser le hameau d'Astouin. Au croisement, prendre à droite puis 500 mètres après, prendre à gauche (D38b). Au «Y», continuer la route légèrement sur la gauche en direction de Pioch Badet. Au carrefour du hameau, prendre la direction des Saintes Maries de la Mer par Cacharel D85A. Paysages variés de la Camargue: Petit-Rhône, marais, étangs.



Oiseaux de Camargue

Echassiers

Hérons



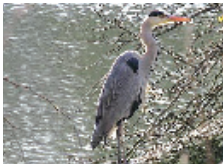
Aigrette garzette
Egretta garzetta



Grande aigrette
Egretta alba



Héron bihoreau
Nycticorax nycticorax



Héron cendré
Ardea cinerea



Héron crabier
Ardeola ralloides



Héron gardeboeuf
Bubulcus ibis



Héron pourpré
Ardea purpurea

Flamants



Flamant rose
Phoenicopterus roseus

Limicoles



Avocette élégante
Recurvirostra avoetta



Chevalier gambette
Tringa totanus



Echasse blanche
Himantopus himantopus



Huitrier pie
Haematopus ostralegus

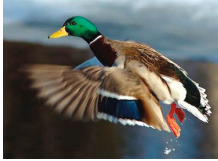


Gravelot à collier interrompu
Charadrius alexandrinus

Oiseaux de Camargue

Palmpipèdes

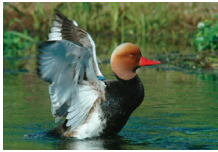
Canards



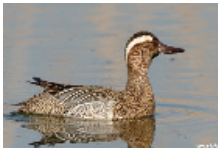
Colvert
Anas platyrhynchos



Fuligule Milouin
Aythya ferina



Nette rousse
Netta rufina



Sarcelle d'été
Anas querquedula



Sarcelle d'hiver
Anas crecca



Souchet
Anas clypeata



Tadorne de Belon
Tadorna tadorna

Goélands, mouettes, sternes



Grand cormoran
Phalacrocorax carbo



Foule macroule
Fulica atra



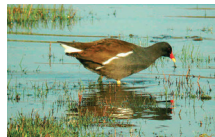
Goéland leucophée
Larus michahellis



Grèbe huppé
Podiceps cristatus



Mouette rieuse
Larus ridibundus



Poule d'eau
Gallinula chloropus



Sterne pierregarin
Sterna hirundo

Oiseaux de Camargue

Rapaces diurnes et nocturnes



Busard des roseaux
(diurne)
Circus aeruginosus



Buse variable
(diurne)
Buteo buteo



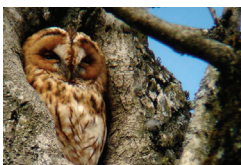
Milan noir
(diurne)
Milvus migrans



Faucon crécerelle
(diurne)
Falco tinnunculus



Chouette effraie
(nocturne)
Tyto alba



Chouette hulotte
(nocturne)
Strix aluco

Passereaux



Bergeronnette
printanière
Motacilla flava



Bouscarle de Cetti
Cettia cetti



Guêpier d'Europe
Merops apiaster



Huppe fasciée
Upupa epops



Martin pêcheur
Alcedo atthis



Rollier d'Europe
Coracias garrulus

Flore de Camargue

Dunes



Immortelle
des sables
*Helichrysum
stoechas*



Chardon des sables
*Eryngium
maritimum*



« Queue de lapin »
Lagurus ovatus



Lis des sables
Pancratium maritimum



Julienne
des sables
*Matthiola
sinuata*



Oyat
*Ammophila arenaria
subsp. arundinacea*



Camomille
des sables
Anthemis maritima



Jonc aigu
Juncus acutus



Euphorbe
Euphorbia paralias



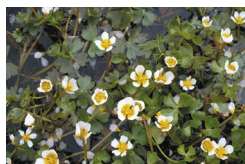
Narcisse tazette
Narcissus tazetta

Flore de Camargue

Roubines



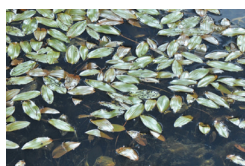
Roseau
Phragmites australis



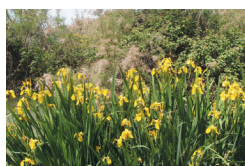
Renoncule de Baudot
Ranunculus bautotii



Jussie
- Introduite et invasive -
Ludwigia peploides



Potamot
Potamogeton coloratus

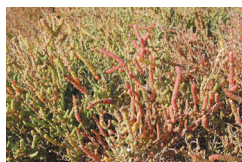


Iris faux-açore
Iris pseudacorus



Canne de Provence
Arundo donax

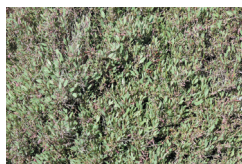
Sansouire et pelouses



Salicorne
Arthrocnemum sp



Saladelle
Limonium sp



Obione
Halimione portulacoides



Soude
Suaeda vera



Iris maritime
Iris spuria subsp. maritima



Ophrys abeille
Ophrys apifera

Flore de Camargue

Arbres



Frêne
à feuille étroite
*Fraxinus
angustifolia*



Saule blanc
Salix alba



Peuplier blanc
Populus alba



Arbustes



Tamaris
Tamaris gallica



Olivier
de Bohême
- Introduit -
*Eleagnus
angustifolia*



Filaire
*Phillyrea
angustifolia*



Baccharis
- Introduit et invasif -
*Baccharis
halimifolia*



Arroche
- Introduit -
Atriplex halimus



Loueurs de vélos

Le Vélociste

8, place Mireille - Saintes Maries de la Mer

Tél.: 04 90 97 83 26 ou 06 25 32 07 03

Le Vélo Saintois

19, avenue de la République - Saintes Maries de la Mer

Tél.: 04 90 97 74 56

Mas Saint Bertrand

D36C - 13129 Salin de Giraud

Tél. : 04 42 48 80 69

Trot'Nalex

21, avenue Maurice Challe - Saintes Maries de la Mer

Tél.: 06 62 39 39 74





Vous êtes dans le Parc Naturel Régional de Camargue

- Aidez-nous à maintenir la Camargue propre : ramportez toujours vos déchets avec vous !
- Sur les plages, faites attention aux dunes qui sont fragiles : ne vous y installez pas.
- En randonnée, restez sur les sentiers et respectez les propriétés privées.
- N'allumez jamais de feu ou de barbecue.
- Respectez les animaux et évitez le bruit.
- Pour votre confort, pensez à vous munir de mai à octobre de produits anti-moustiques, de protection solaire et d'eau.

L'office de tourisme vous accueille toute l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.
The tourist office welcomes you all year long except December 25th and January 1st.

Janvier - février - mars - novembre - décembre :
de 9h30 à 16h30
Avril - mai - juin - septembre - octobre : de 9h00 à 18h00
(week-ends fériés de 9h00 à 19h00)
Juillet - août : de 9h00 à 19h00



Office de Tourisme
5 avenue Van Gogh
13460 Saintes Maries de la Mer

Tél. : 04 90 97 82 55
www.saintesmaries.com - info@saintesmaries.com